



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'APLTI demande aux candidats de se prononcer sur le dossier de la rivière Bécancour

L'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande juge nécessaire que les chefs de partis et les candidats aux prochaines élections fédérales se prononcent sur la protection des ressources naturelles et plus précisément sur le dossier prioritaire de la rivière Bécancour.

La rivière Bécancour : un enjeu électoral prioritaire

La rivière Bécancour et le lac à la Truite d'Irlande ont grandement contribué à l'économie thetfordoise, québécoise et canadienne, malheureusement au détriment de son écosystème et de son environnement. Le rejet des eaux usées sans traitement ainsi que l'érosion des résidus miniers amiantés ont en effet contribué au vieillissement accéléré des cours d'eau en aval de Thetford Mines.

Aujourd'hui, le lac à la Truite se meurt, victime de son ensablement et de son envasement. Pour l'APLTI et plusieurs autres acteurs régionaux, il est inconcevable qu'un gouvernement fédéral demeure indifférent devant l'état d'urgence réitéré en 2019.

La rivière Bécancour est la plus polluée de l'est du pays (*Courrier Frontenac*, 23 avril 2013). Ces 65 dernières années, plusieurs interventions humaines qui ont mené à la détérioration accélérée de ce réseau aquatique qui s'étend sur plus de 196 kilomètres et auquel sont rattachés pas moins de 87 cours d'eau.

Depuis le début de la vidange du lac Noir en 1955 pour l'exploitation de l'amiante, la qualité de l'eau de la rivière Bécancour n'a pas cessé de se dégrader.

La rivière
Bécancour est
la plus polluée
de l'est du
pays.

Plusieurs intervenants ont d'ailleurs tenté d'attirer l'attention sur l'état alarmant des cours d'eau de la Haute-Bécancour :

- 1965 - L'Association chasse et pêche de Plessisville (ACPP) se plaint de la pollution dans les lacs en aval de Thetford
- 1969 et 1979 - L'ACPP mobilise les citoyens pour dépolluer la rivière Bécancour dans le secteur de la Haute-Bécancour
- 1971 - Les scientifiques du ministère fédéral de la Santé soulèvent l'inquiétude des spécialistes en détectant la présence de 172,7 millions de fibres par litre dans l'eau de Thetford Mines.
- 1985 – Rapport du ministère de l'Environnement du Québec intitulé *La Bécancour, une tâche urgente*
- 2005, 2007 et 2011 - Enviro-action, Canards illimités et GROBEC publient des rapports sur l'état lamentable du lac à la Truite et de l'étang Stater sur le parcours de la Bécancour
- 2019 - L'APLTI déclare l'État d'urgence de la rivière Bécancour dans la Haute-Bécancour, appuyé par les diverses associations riveraines et municipalités en aval
- 2020 - Dépôt du rapport du BAPE sur les résidus miniers amiantés. Au chapitre 7 (Qualité de l'eau), la commission d'enquête constate que des concentrations de fibres de chrysotile, comparables à celles observées dans la rivière Bécancour depuis 1981, ont entraîné des réactions physiologiques et comportementales ainsi que des pathologies et des mortalités à différents stades de vie d'espèces de poissons.

Une situation qui ne peut plus être ignorée

Cette année, la situation du lac à la Truite d'Irlande s'est encore aggravée ; les vagues de chaleur et d'ensoleillement au-dessus des normales de saison ont créé un déséquilibre des éléments nutritifs du lac à la Truite, engendrant une abondance d'algues filamenteuses.

À leur mort, les grands amas d'algues vertes filamenteuses représentent d'énormes quantités de matière organique à décomposer, ce qui entraîne une forte demande en oxygène par les

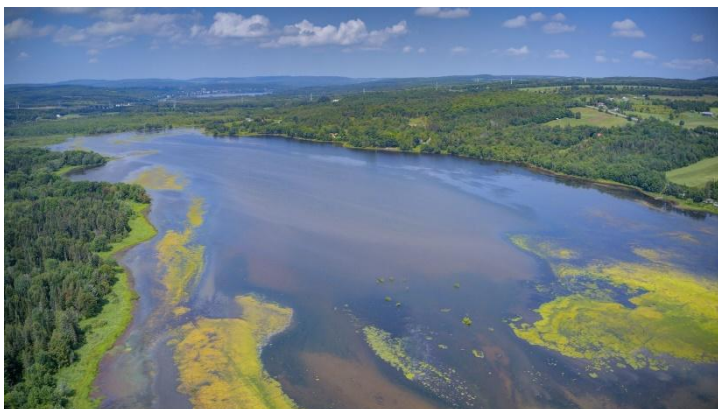


Photo prise le 10 août 2021 montrant la prolifération des algues filamenteuses qui feront augmenter le taux de mortalité des organismes animaux et végétaux.

organismes décomposeurs. Il en résulte alors une baisse de la concentration d'oxygène dissout disponible pour les autres espèces qui en dépendent. Le milieu appauvri supporte alors plus difficilement la faune aquatique ([CRE Laurentides, 2019](#)). Ainsi, la décomposition de ces algues durant l'hiver risque de « bouffer » tout l'oxygène du lac et une multiplication des *fish kills* est à prévoir ([Memphrémagog Conservation](#)).

Le 14 août 2020, à la suite du dépôt du rapport du BAPE sur les résidus miniers amiantés, l'APLTI a d'ailleurs déposé une plainte officielle auprès d'Environnement Canada en vertu de l'application des articles 34 à 36 de la Loi sur les Pêches (*Protection du poisson et de son habitat et prévention de la pollution*) et, le cas échéant, en vertu de l'article 5.1 de la LCOM (*Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*) qui prohibe le rejet de substances nocives dans l'habitat des oiseaux migrateurs.

L'association est toujours en attente d'une réponse malgré un suivi en mars dernier auprès du député Luc Berthold et auprès du ministre Jonathan Wilkinson.

Une participation active du gouvernement fédéral s'impose

En vertu de ses pouvoirs dans le domaine des pêches, le gouvernement fédéral a compétence pour réglementer non seulement le poisson et les pêches, mais aussi l'habitat du poisson et la qualité des eaux poissonneuses. Une participation active du gouvernement fédéral s'impose, explique le président de l'APLTI, Réjean Vézina, ajoutant à l'intention des chefs des partis et des candidats de Mégantic-L'Érable : **« Quels seront vos engagements pour sauver l'écosystème de notre lac qui est en péril dû à l'érosion des résidus miniers amiantés dans la Bécancour et aux déversements d'eaux usées depuis plus d'un demi-siècle? »**

« Il est temps que les partis politiques se positionnent et placent la santé de la rivière Bécancour et des lacs situés en aval parmi leurs priorités environnementales. »

Les municipalités sont directement touchées par la condition précaire des lacs, laquelle impacte les activités socio-économiques et réduit le potentiel touristique de la région entière. Le mauvais état de santé des lacs du bassin versant de la rivière Bécancour nuit à l'approvisionnement en eau potable, aux activités de baignade, de pêche, de camping, à la pratique de loisirs nautiques, en plus de diminuer la valeur immobilière des propriétés situées en bordure des lacs.

Les associations riveraines ayant comme mission de protéger notre environnement ont été oubliées pendant toute la pandémie, ne pouvant plus tenir leurs activités de financement et n'ayant accès à aucun programme financier pour soutenir des projets environnementaux destinés à protéger les lacs et les rivières du pays, dont plusieurs sont en état de dégradation. Au Canada, 84% des habitats possédant une grande concentration d'espèces en péril et 75% des habitats emmagasinant de hautes densités de carbone sont inadéquatement protégés ou ne le sont pas du tout ([WWF-Canada](#)).

Les attentes des associations riveraines sont claires

Encore une fois, le président de l'APLTI, interpelle les chefs des partis politiques et les candidats de Mégantic-L'Érable : « ***Quels seront vos engagements pour aider les associations riveraines comme la nôtre lors de votre prochain mandat ?*** »

Les attentes de l'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande sont claires pour le prochain mandat électoral :

1. Prioriser la dépollution de la rivière Bécancour et la réhabilitation du lac à la Truite
2. Développer des programmes d'aides financières adaptés aux associations en protection d'environnement qui ne bénéficient pas de personnel rémunéré pour passer à travers la lourdeur des formulaires des programmes de subventions actuelles.
3. Offrir des crédits d'impôts fédéraux aux propriétaires qui se conformeront aux traitements de leurs eaux usées.
4. Accompagner les municipalités à se conformer en traitement des eaux usées. Soulignons que 81 municipalités québécoises sont toujours sans station d'épuration.

-30-

Pour plus d'information

Cynthia Brisson

Administratrice et responsable des communications

Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI)

info@aplti.com

Cellulaire : 819-460-3327